

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 1 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Éthanol - Solution d'ammoniaque

**Code produit :** ET9900SS

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Produits chimiques de laboratoire

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**États-Unis**

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

##### Ligne d'urgence :

**Canada**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 2

Corrosion de la peau, catégorie 1B

##### Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

##### Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

##### Déclarations de mise en garde :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le contenant bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 2 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.  
P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.  
P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.  
P264 Bien se laver la peau après utilisation.  
P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.  
P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).  
P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.  
P304+P340+P310 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P301+P330+P331+P310 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303+P361+P353+P310 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.  
P305+P351+P338+P310 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.  
P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.  
P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification         | Nom                  | Poids % |
|------------------------|----------------------|---------|
| Numéro CAS : 64-17-5   | Éthanol, Dénaturé(e) | 80      |
| Numéro CAS : 7732-18-5 | Eau                  | 10      |
| Numéro CAS : 1336-21-6 | Hydroxyde d'ammonium | 10      |

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais  
Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable  
Maintenir les voies aériennes non obstruées  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

##### Après un contact avec la peau :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 3 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

Laver la zone avec du savon et à l'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

#### Après ingestion :

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

#### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

#### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

#### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

#### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### Agent d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistante à l'alcool

#### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

### Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

## SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 4 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives  
Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement  
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection  
Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.  
Éviter d'inhalier le brouillard ou la vapeur.  
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.  
Conserver le conteneur bien fermé.  
Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.  
Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement.  
Protéger contre le gel et les dommages matériels.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

| Pays (base juridique) | Substance            | Identification | Concentration autorisée                               |
|-----------------------|----------------------|----------------|-------------------------------------------------------|
| ACGIH                 | Éthanol, Dénaturé(e) | 64-17-5        | ACGIH VLS MPT 1 000 ppm                               |
|                       | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | ACGIH VLS MPT 25 ppm (NH <sub>3</sub> , f)            |
|                       | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | ACGIH VLS LECT 35 ppm (NH <sub>3</sub> , f)           |
|                       | Éthanol, Dénaturé(e) | 64-17-5        | ACGIH VLS LECT 1000 ppm                               |
| NIOSH                 | Éthanol, Dénaturé(e) | 64-17-5        | NIOSH LER MPT 1,000 ppm                               |
|                       | Éthanol, Dénaturé(e) | 64-17-5        | NIOSH LER MPT 1,900 mg/m <sup>3</sup>                 |
|                       | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | NIOSH LER MPT 25 ppm (NH <sub>3</sub> )               |
|                       | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | NIOSH LER MPT 18 mg/m <sup>3</sup> (NH <sub>3</sub> ) |
|                       | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | NIOSH LER ST 35 ppm (NH <sub>3</sub> )                |
|                       | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | NIOSH LER ST 27 mg/m <sup>3</sup> (NH <sub>3</sub> )  |
| United States (OSHA)  | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | OSHA LEP MPT 50 ppm (NH <sub>3</sub> )                |
|                       | Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6      | OSHA LEP MPT 35 mg/m <sup>3</sup> (NH <sub>3</sub> )  |
|                       | Éthanol, Dénaturé(e) | 64-17-5        | OSHA LEP MPT 1.000 ppm                                |

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 5 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

| Pays (base juridique) | Substance            | Identification | Concentration autorisée              |
|-----------------------|----------------------|----------------|--------------------------------------|
|                       | Éthanol, Dénaturé(e) | 64-17-5        | OSHA LEP MPT 1.900 mg/m <sup>3</sup> |

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Utiliser un équipement anti-explosion.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

##### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

|                                          |                                 |
|------------------------------------------|---------------------------------|
| Apparence (état physique, couleur) :     | Liquide clair et incolore       |
| Odeur :                                  | Odeur caractéristique           |
| Seuil d'odeur :                          | Non disponible                  |
| Valeur pH :                              | Non disponible                  |
| Point de fusion / point de congélation : | Non disponible                  |
| Point/intervalle d'ébullition :          | 77 °C                           |
| Point d'éclair :                         | 15,5 °C                         |
| Taux d'évaporation :                     | Non disponible                  |
| Inflammabilité (solide, gazeux) :        | Inflammable                     |
| Limite d'explosion supérieure :          | Non disponible                  |
| Limite d'explosion inférieure :          | Non disponible                  |
| Pression de vapeur :                     | Non disponible                  |
| Densité de vapeur :                      | Non disponible                  |
| Densité :                                | Non disponible                  |
| Densité relative :                       | Non disponible                  |
| Solubilités :                            | Non déterminé ou non disponible |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non disponible                  |
| Température d'autoinflammation :         | Non disponible                  |
| Température de décomposition :           | Non disponible                  |

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 6 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

|                         |                                 |
|-------------------------|---------------------------------|
| Viscosité dynamique :   | Non disponible                  |
| Viscosité cinématique : | Non disponible                  |
| Propriétés explosives   | Non déterminé ou non disponible |
| Propriétés comburantes  | Non déterminé ou non disponible |

#### Informations supplémentaires

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

#### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

#### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom                  | Résultat                                                          |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Hydroxyde d'ammonium | Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires. |

#### Dommages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 7 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

#### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

| Nom                  | Classification                         |
|----------------------|----------------------------------------|
| Éthanol, Dénaturé(e) | Groupe 1 -Cancérogène pour les humains |

**Programme national de toxicologie (PNT) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagenicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom                  | Résultat                                   |
|----------------------|--------------------------------------------|
| Hydroxyde d'ammonium | CL50 - Coho salmon - 0,45 mg/L - 96 heures |

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 8 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

|                                              |                                                                                        |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN                                        | 1170                                                                                   |
| Nom d'expédition approprié UN                | Solutions d'éthanol                                                                    |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 3  |
| Groupe d'emballage                           | II                                                                                     |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)                                                                               |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)                                                                               |

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

|                                              |                                                                                         |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN                                        | 1170                                                                                    |
| Nom d'expédition approprié UN                | Solutions d'éthanol                                                                     |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 3  |
| Groupe d'emballage                           | II                                                                                      |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)                                                                                |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)                                                                                |

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

|                                          |                                                                                         |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN                                    | 1170                                                                                    |
| Nom d'expédition approprié UN            | Solutions d'éthanol                                                                     |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | 3  |
| Groupe d'emballage                       | II                                                                                      |
| Risques environnementaux                 | Aucun(e)                                                                                |



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 9 sur 9

### Éthanol - Solution d'ammoniaque

|                                              |          |
|----------------------------------------------|----------|
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |
|----------------------------------------------|----------|

|                                                                                              |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC |          |
| Nom en vrac                                                                                  | Aucun(e) |
| Type de navire                                                                               | Aucun(e) |
| Catégorie de pollution                                                                       | Aucun(e) |

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

|           |                      |            |
|-----------|----------------------|------------|
| 64-17-5   | Éthanol, Dénaturé(e) | répertorié |
| 1336-21-6 | Hydroxyde d'ammonium | répertorié |
| 7732-18-5 | Eau                  | répertorié |

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 1-3-0

HMIS : 1-3-0

Date de préparation initiale : 04.26.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**